

Commune de Laconnex

Rapport administratif

et financier 2024



Table des matières

Introduction – le mot du maire	4
Exécutif et conseil municipal.....	6
Les conseillers municipaux.....	6
Composition des commissions	7
Principaux points à l’ordre du jour des séances du conseil municipal.....	8
Administration générale	10
Documents officiels	10
Office de l’État civil	11
Demande de naturalisation	11
Bureau de vote	11
Bâtiments communaux.....	11
Démographie.....	12
Police et gardes-frontières.....	12
Sécurité civile	13
Sapeurs-pompiers.....	13
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)	14
Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPPAM).....	14
Défibrillateurs.....	14
École.....	14
Accueil parascolaire	15
Association des parents d’élèves de Soral et Laconnex	15
Petite enfance	16
Culture et manifestations	17
Parcs et promenades	19
Sports	20
FC Etoile Laconnex	20
Le Club des 100	21
Autres activités sportives.....	21
Jeunesse	22



Société de jeunesse	23
Aînés	23
Prestations sociales	23
Aide humanitaire.....	24
Centre de formation au Burkina Faso <i>www.burkina.ch</i>	24
Subventions à des œuvres caritatives	25
Routes et mobilité	25
Transports publics	26
Assainissement.....	26
Protection de l'environnement.....	28
Gestion des déchets.....	28
Comptes communaux	29
Annexes.....	30



Introduction – le mot du maire

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères conseillères et chers conseillers municipaux,

Après 5 années de 2020 à 2024, les travaux de la première étape de construction des canalisations du réseau secondaire communal ont été terminés en juin. Sont maintenant reliés en système séparatif des eaux usées et des eaux claires tous les bâtiments et voiries communales sis Mollaz, Eaumorte, Rupettes, Four-Banal et Maison-Forte. Cela n'est pas allé sans heurts multiples, de l'apparition du COVID dès le démarrage en 2020 à trois changements d'entreprise de génie civil pour la construction, des déviations de trafic et de transports publics éprouvants pour tous les habitants que je tiens d'ailleurs ici à remercier chaleureusement de leur patience et compréhension.

Au fur et à mesure des différentes phases, la commune a en outre totalement rénové les chaussées des voiries et l'éclairage public, alors que les SIG ont remis à neuf les infrastructures d'alimentation en eau courante et électricité. Par ailleurs, les propriétaires des biens privés riverains, qui ont mis en conformité leurs canalisations pour les raccorder au nouveau système communal, ont pu bénéficier d'une subvention unique au maximum de 7'000 F par raccordement.

Ce sont donc des moyens financiers considérables pour notre petite commune qui ont été déployés pour investir dans ce projet d'importance. Ainsi, les coûts de cette 1^{ère} étape sont les suivants :

Construction des canalisations communales	4'099'979 F
Rénovation des routes	607'788 F
Rénovation de l'éclairage public	205'108 F
Subventions aux privés	209'714 F
TOTAL	5'122'589 F

Ces investissements ont été financés pour moitié par la trésorerie communale et par le recours à l'emprunt pour un montant de 2'600'000 F. Rappelons encore que le Fonds intercommunal d'assainissement remboursera la commune des coûts de construction des canalisations sur une période de 40 ans, sous la forme d'un loyer annuel et d'une rétrocession de la TVA.

Après une pause en 2025, il s'agira dès 2026 de compléter ce réseau d'assainissement en réalisant la deuxième étape pour les secteurs Lavoir, Méandres, Coteau et Quarts, qui s'échelonnera également sur plusieurs années. A cet effet, le conseil municipal a voté en février un crédit d'étude de 300'000 F.

Autre dossier essentiel pour la commune, le vote en avril d'une délibération approuvant le principe d'acquisition d'un grand terrain constructible dans le village pour un montant de 9'310'000 F. La commune ne disposant plus de droits à bâtir, le conseil a jugé que la proposition d'achat de cette parcelle devait impérativement être saisie afin de préparer l'avenir. La maîtrise par la commune d'un développement proportionné et la possibilité de répondre aux besoins de nouveaux logements pour les familles et d'infrastructures communales ont été au centre des



motifs de cette décision. Toutefois, la mise en œuvre de cette intention d'achat reste dépendante de la résolution de nombreuses difficultés qui ne relèvent pas de la commune. Il appartiendra le cas échéant au nouveau conseil municipal, qui sera élu en 2025, d'engager le processus de planification d'un aménagement intelligent du secteur concerné.

Permettez-moi en conclusion d'apporter un dernier commentaire sur les finances communales. Durant mon long mandat de maire au service de la commune, j'ai toujours eu à cœur de veiller à ce que vos impôts soient utilisés à bon escient pour assumer les charges courantes et prestations indispensables au fonctionnement de la commune. Je me félicite à cet égard d'avoir abaissé les centimes additionnels de 2 points durant mon mandat. De même, j'ai pris garde à projeter les investissements afin qu'ils répondent au mieux à des priorités et besoins clairement définis. J'estime avoir ainsi contribué à la réalisation d'infrastructures adaptées et utiles au plus grand nombre, tout en maîtrisant l'endettement de la commune dans des proportions raisonnables. C'est donc avec satisfaction et le sentiment du devoir accompli que je quitterai la mairie lors du prochain changement de législature au printemps prochain.

Hubert Dethurens
Maire



Exécutif et conseil municipal

Les magistrats

Hubert DETHURENS, maire

Thierry ARN, adjoint au maire

Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux

Président



Rémi Fouchault

Vice-président



Stéphane Grobéty



Jean-Luc Baur



**Samantha Bavaud
Bocion**



Christian Bovier



**Andreea Capitanescu
Benetti**



Laurent Cattin



Maxime Dethurens



Marie Ducret Gauthey



Catherine Lachat



Laurent Zimmermann



Composition des commissions

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Hubert Dethurens

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Laurent Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Thierry Arn

Président : Laurent Zimmermann
 Membres : Jean-Luc Baur, Laurent Cattin, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty

Ecole et petite enfance

Thierry Arn

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Sports, culture et loisirs

Thierry Arn

Président : Rémi Fouchault
 Membres : Maxime Dethurens, Laurent Cattin, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Routes, trafic et assainissement

Jean-Pierre Gantner

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti
 Membres : Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Laurent Cattin, Rémi Fouchault

Action sociale et jeunesse

Jean-Pierre Gantner

Président : Christian Bovier
 Membres : Jean-Luc Baur, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat

Protection de l'environnement et déchets

Jean-Pierre Gantner

Président : Maxime Dethurens
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobéty



Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal

Séance du 12 février

- Crédit d'étude relatif aux prestations d'ingénieur civil et travaux préparatoires – 2^{ème} phase de construction du séparatif : délibération
- Mesures de restriction de trafic et suppression de places de parking
- Aménagement fermeture en impasse route du Lavoir
- Réaménagement gravières Champs-Pointus

Séance du 11 mars

- Demande de naturalisation
- Sensibilisation à l'environnement – zéro déchets
- Collectivités performance des SIG – initiative Eco21
- Décorations florales dans le village

Séance du 15 avril

- Présentation des comptes communaux 2023
- Acquisition de la parcelle 2438 : proposition de délibération

Séance du 6 mai

- Rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2023
- Approbation des comptes annuels 2023 : délibération
- Adhésion de la commune de Confignon à l'Organisation régionale de la protection civile de la Champagne : proposition

Séance du 10 juin

- Election du président du conseil municipal
- Election du bureau du conseil municipal
- Adhésion de la commune de Confignon à l'Organisation régionale de la protection civile de la Champagne : délibération
- Retour de la commission de l'environnement
- Manifestations communales à venir
- Plan directeur des chemins piétons : réflexion sur la mise en œuvre de certains axes
- Remplacement des luminaires du bas de la route de l'Eaumorte

Séance du 9 septembre

- Division parcellaire et cession de terrains du DP communal au profit du DP cantonal en lien avec la construction de la piste cyclable Vy-Neuve : délibération
- Places de crèche à Confignon



- Indemnités de fin de fonction pour les membres de l'exécutif
- Mise en œuvre du Plan directeur des chemins pour piétons communal
- Zone macarons
- Rapport commission bâtiments
- Prix-récompense fin d'étude : discussion

Séance du 14 octobre

- Demande de naturalisation
- Modification des statuts de l'ORPCC, suite à l'adhésion de Confignon : délibération
- Travaux de construction du séparatif communal : phase 2 - 2025

Séance du 11 novembre

- Budget de fonctionnement 2025
- Réfection de la place du marché : discussion
- Plan directeur des chemins pour piétons
- Travaux SIG route des Rupettes en direction d'Eaumorte

Séance du 16 décembre

- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2024 du crédit de construction de la centrale photovoltaïque du centre sportif : délibération
- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2024 du crédit de construction de la mairie : délibération
- Indemnités supplémentaires de fin de fonction allouées au maire : délibération
- Contribution au FIDU 2025 : délibération
- Budget de fonctionnement 2025 : délibération
- Fête de Noël des aînés

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal et les délibérations sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch



Administration générale

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire-comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

Documents officiels

En 2024, ce sont 21 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population. La prise des données biométriques s'effectue au Centre Cantonal de Biométrie, situé au 2 route de Peney - 1214 Vernier.

Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.



Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible.

Demandes de naturalisation

2 demandes de naturalisation nous sont parvenues, pour lesquelles un préavis favorable a été rendu.

Bureau de vote

Le conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2025.

Il s'agit de :

- Adeline FONTAINE, présidente
- Catherine CAVIEZEL STILLWAGON, suppléante de la présidente
- Enzo CAVALIERE, vice-président
- Pascal KOUMROUYAN, suppléant du vice-président



Je remercie les responsables qui ont œuvré jusqu'à présent durant de nombreuses années pour leur engagement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou la présidente du bureau de vote.

Bâtiments communaux

La mairie accorde une grande importance à l'entretien des bâtiments du patrimoine administratif communal, leur conservation et leur bon fonctionnement étant une priorité. Ainsi en 2024, il a été procédé notamment aux travaux suivants :

- Raccordement des bâtiments communaux sis route de la Maison-Forte aux nouvelles canalisations en séparatif.



- Peinture des façades du centre sportif.
- Entretien de la toiture de la cuisine de la salle communale et de l'école.
- Travaux de drainage consécutifs à une infiltration d'eau dans l'école.

Démographie

Au 31 décembre 2024, notre commune comptait 710 habitants.

Evolution démographique

	2020	2021	2022	2023	2024
Population au 1 ^{er} janvier	692	715	689	709	676
Naissances	9	6	6	1	6
Décès	1	4	2	2	2
Mouvements migratoires	15	-28	16	-32	30
Population au 31 décembre	715	689	709	676	710

Répartition démographique

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
349	361	156	400	154	15.6

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

Police et gardes-frontières

Je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes : Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières, tél. 0800 800 310 (appel gratuit).



Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex s'est auto-engagée ponctuellement en 2024 pour différentes missions liées à son cahier des charges, sans toutefois avoir été alarmée une seule fois par la centrale durant l'année.

L'effectif au 31 décembre 2024 est monté à 23 sapeurs. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau sapeur, en la personne de M. TORRESAN Sébastien. Je tiens à lui souhaiter la bienvenue et le remercie pour son engagement au profit de la collectivité.

J'ai le plaisir de vous annoncer également que les sapeurs Téo SPAHR et Steven PRAZ ont réussi leur école de sous-officier, atteignant ainsi le grade de caporal. Félicitations à eux.

La compagnie a une nouvelle fois organisé son fameux bar dans les bois le 31 juillet, suivi de la fête du 1er août. Après de nombreuses années à la tête de l'organisation, notre fourrier Sébastien GABERT a décidé de se retirer petit à petit de l'organisation. Il a coaché le caporal PRAZ, son successeur, afin de le guider dans les méandres de cette organisation. Un tout grand merci à Sébastien GABERT pour ces années d'organisation de cette grande manifestation communale et bonne chance à son successeur !

La CP34 se porte toujours à merveille avec le sérieux et la convivialité qui la caractérisent depuis de nombreuses années et je l'espère pour longtemps !

Je vous informe également qu'au fur et à mesure de l'avancée des travaux de mise en séparatif des canalisations, toutes les hydrantes ont été remplacées.

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.

Comme chaque année, je souhaite également remercier la compagnie pour la magnifique décoration du sapin et les illuminations de Noël du café « chez le Docteur ».

Grade	Nom	Prenom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	CIRAUDO	Delio
Lt.	EMERY	Guillaume
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	BAVAUD	Julien
Cpl.	SPAHR	Téo
Cpl.	PRAZ	Steven
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LACHAT	Denis
Sap.	TORRESAN	Sébastien



Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)

Le corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC) s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral. Il a pour mission de développer l'intérêt des jeunes pour la fonction de sapeur-pompier, de les instruire dans les domaines de la prévention, des premiers-secours et de la défense incendie. <https://jsp-c.ch/>

Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de F 18.

Lors de sa séance du mois de juin, le conseil municipal a accepté, par délibération, l'adhésion de la commune de Confignon au groupement intercommunal.

Défibrillateurs

En cas d'urgence, deux défibrillateurs sont à disposition :

- au centre sportif à côté de la porte d'entrée principale de la buvette (côté terrains de foot)
- à côté du panneau officiel sous terrasse du café « chez le Docteur »

Une demi-journée de formation aux gestes de premier-secours BLS-AED, offerte par la mairie, a été organisée, afin de renforcer les compétences en matière d'intervention d'urgence et de sécurité. Y ont participé des membres du personnel communal, du personnel des restaurants scolaires et du café chez le Docteur.

École

Notre école primaire regroupe les élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} primaire. Mmes Lara De Oliveira, Cécile Goepfert, Olivia Gognuz et Véronique Hofstetter assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, les langues, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est toujours assurée par M. Frédéric Heiz. <https://edu.ge.ch/primaire/ecole/laconnex>

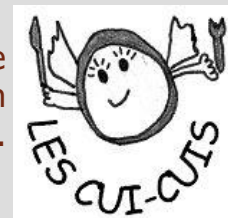


C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignantes, notamment le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

La traditionnelle fête des promotions a eu lieu à Laconnex et celle de Noël à Soral.

Accueil parascolaire

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer la prestation du restaurant scolaire quatre fois par semaine dans les 2 bâtiments scolaires de Soral et Laconnex. En moyenne 26 enfants sont inscrits aux cuisines scolaires à Soral et 40 à Laconnex. Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.



En outre, un accueil est organisé de 16h à 18h, fréquenté en moyenne par 19 enfants à Soral et 7 à Laconnex. L'accueil du matin de 7h30 à 8h, uniquement à Soral, reçoit 5 enfants.

Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Catherine Lachat et Laurent Zimmermann), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation, soit F 32'299 pour Laconnex en 2024.

Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex

L'APESL a pour objectif de favoriser les liens entre élèves, parents, enseignants et communes. Dans ce but, elle organise des cours périscolaires pour les élèves, de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire et participe activement à l'organisation et au bon fonctionnement de la vie des écoles de Soral et de Laconnex.

Les enfants ont notamment pu profiter des animations suivantes :

- Le 15 février - Patinoire des familles à Bernex
- Le 21 mars - Bonhomme hiver à Soral
- Du 29 avril au 3 mai - La semaine sans écran entre Laconnex et Soral
- Le 3 juin - Les auditions de musique à Soral
- Les 14-15-16 juin - La fête à Soral avec des stands de bricolages et le bar des enfants
- Le 28 juin - Les promotions à Laconnex
- Le 23 août - Goûter et apéro de la rentrée à Soral
- Le 17 septembre - La nuit est belle avec le stand de pâtisseries à Soral
- Le 17 novembre - Le Ciné troc à Soral
- Le 9 décembre - Les auditions de musique à Soral
- Le 13 décembre - La fête de l'Escalade à Laconnex



Je tiens ici à remercier tout particulièrement le comité pour l'énergie et le temps investi pour le divertissement et le bien-être de nos enfants.



Petite enfance

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli 20 enfants (13 de Soral et 7 de Laconnex) de 2 à 4 ans de 7h45 à midi. <https://enfantsdelafeuille.wixsite.com/les-enfants-de-la-fe>

Samantha Bavaud Bocion, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité. En 2024, la commune a contribué au financement de la structure pour un montant de F 15'300.

A l'instar de ce qui est pratiqué pour le parascolaire, les parents au bénéfice d'un subside d'assurance maladie peuvent bénéficier d'une subvention communale.



Crèche d'Aire-la-Ville

Cette institution d'accueil de la petite enfance, ouverte en 2022, a accueilli 4 enfants de 4 familles de Laconnex. Le coût net pour la commune s'est élevé à F 104'840 en 2024. <https://www.aire-la-ville.ch/enfance-et-jeunesse/>

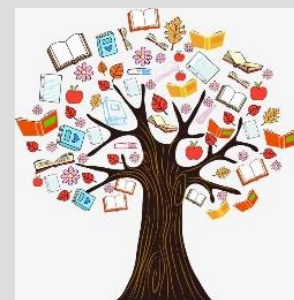


L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Thierry Arn, a contribué au financement de cette structure à hauteur de F 5'210.

La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde. Mentionnons encore que Le Couffin facilite la formation et les prestations de baby-sitting. www.lecouffin.ch

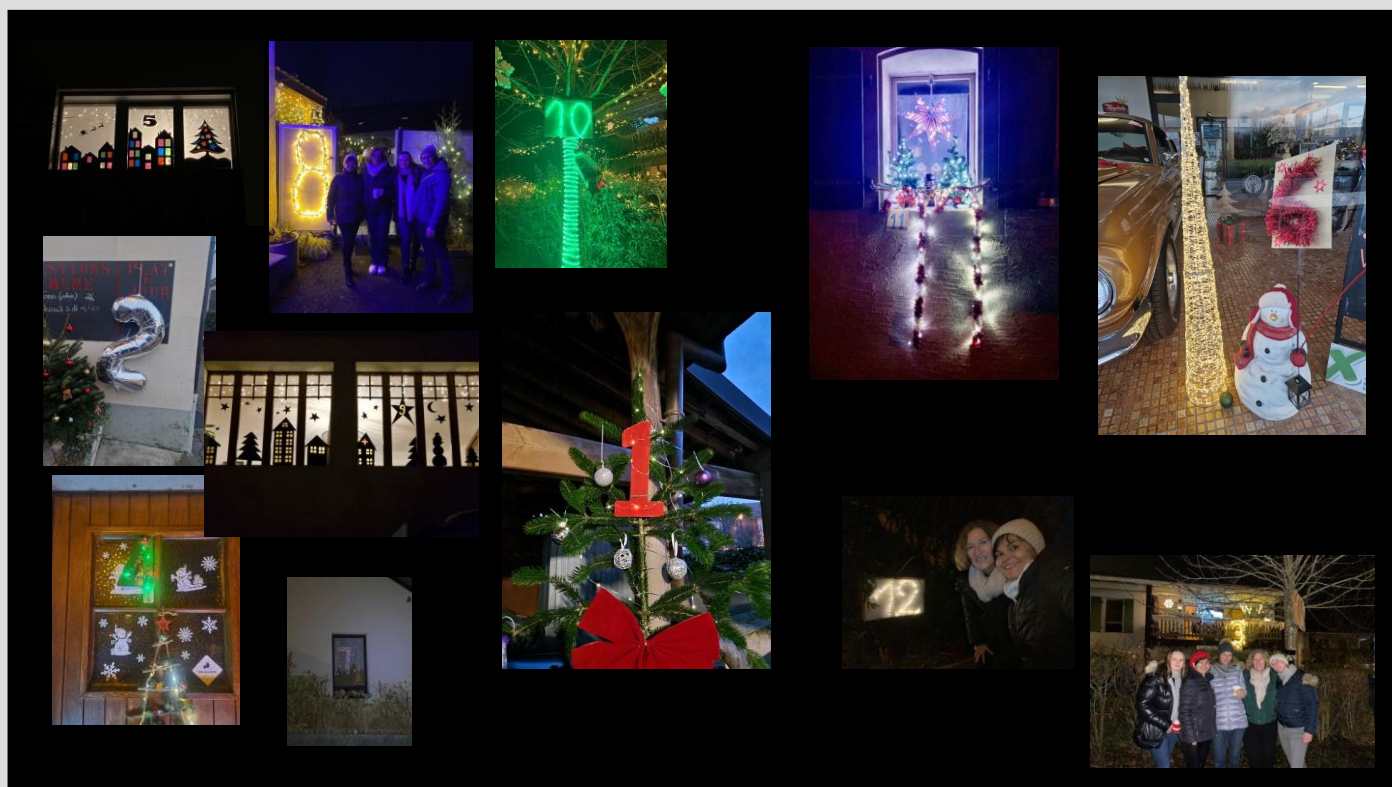
Culture et manifestations

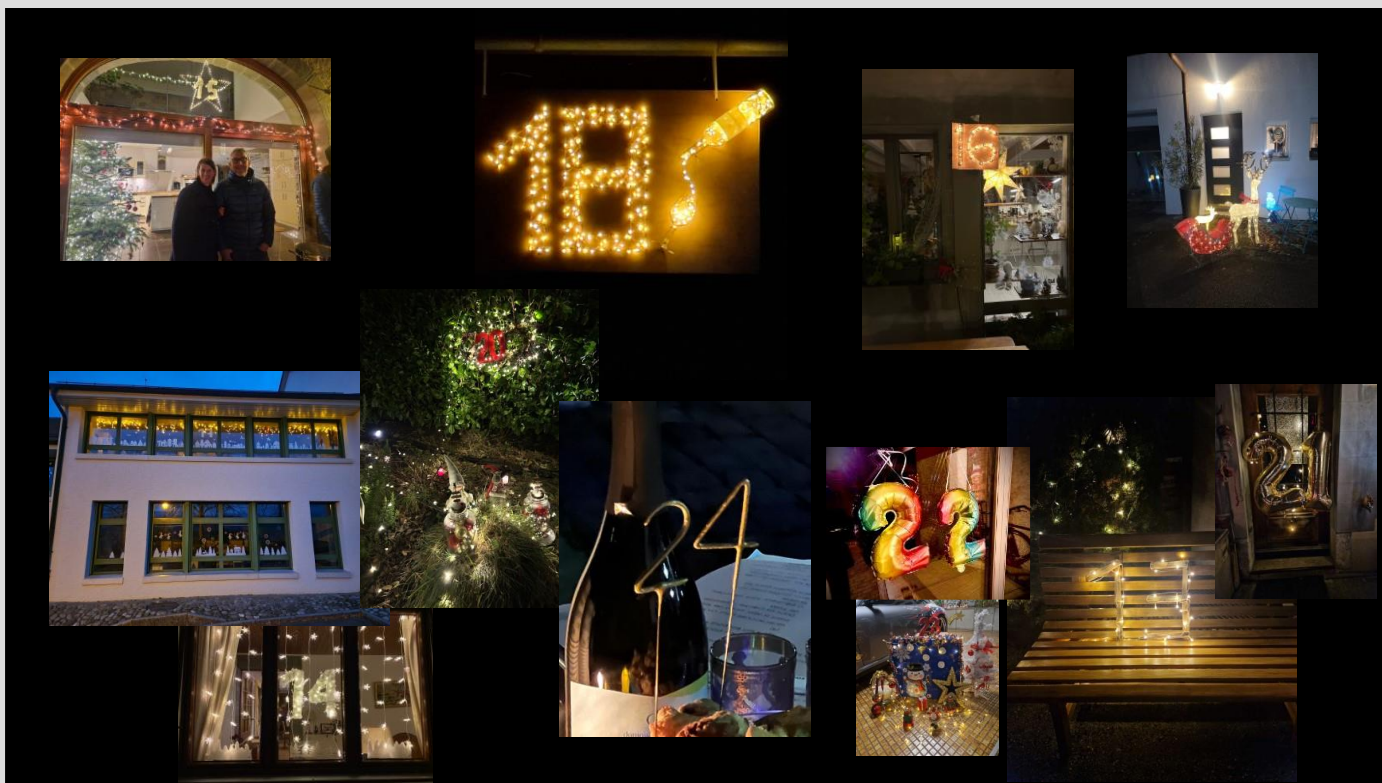
- C'est désormais une tradition, **le marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie le 3^{ème} samedi du mois (sauf en janvier, février et juillet, août). Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.
- Notre **bibliothèque**, gérée par l'association LireAlaco, propose un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants, ainsi que des animations régulières de Kamishibai pour les enfants de 2 à 6 ans. N'hésitez pas à passer découvrir cet espace lecture situé à l'arrière de la haie de la terrasse du café-restaurant « Chez le Docteur ». Les horaires et les informations concernant les animations prévues figurent sur le site internet communal.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.
- **L'orchestre des Trois-Chêne** a donné un magnifique concert en faveur de notre association au Burkina Faso le 13 mars au centre sportif.
- **La journée de nettoyage de la commune**, le 23 mars, a réuni plusieurs bénévoles que je remercie vivement pour leur engagement.
- **Le bal Lac'All style** organisé par la Jeunesse, s'est déroulé le 23 mars au centre sportif.
- **Un concert de la Fanfare militaire** a eu lieu au centre sportif le 26 avril.
- Une nouvelle fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Les Sombres Héros** pour un **spectacle d'improvisation théâtrale**, le 5 mai à la salle communale.
- La Jeunesse a organisé son **tournoi de pétanque** le 30 juin.
- La compagnie des **sapeurs-pompiers** a organisé son **bal du 31 juillet** dans les bois qui, comme de coutume, a remporté un vif succès.





- La **fête nationale du 1^{er} août** a eu lieu à Laconnex. Au programme, allocution de Mme Simone de Montmollin, Conseillère nationale et animation musicale par les Cuivres de Grenand.
- Du 14 au 17 août, **cinéma en plein air Lacollywood**, organisé par la Jeunesse.
- La **Soirée Jazz** en faveur de l'Association du Burkina Faso a eu lieu à Soral le 23 août.
- **Le vide-grenier** du 1^{er} septembre a réuni grand nombre d'exposants, acheteurs et badauds, sous un soleil radieux. Un grand merci aux organisateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts.
- Le 26 octobre a eu lieu **le bal d'Halloween**, organisé par la Jeunesse.
- **Un blind test** (quiz musical) a été organisé par les Dames paysannes le 9 novembre à la salle communale.
- **LireAlaco** a proposé un spectacle de Noël pour les enfants le 15 décembre à la salle communale, qui a remporté un vif succès.
- **Un calendrier des fenêtres de l'Avent**, organisé par les Dames paysannes, a permis aux habitants de se retrouver quasiment chaque soir du mois de décembre dans une ambiance festive. J'adresse mes vifs remerciements à celles et ceux qui ont participé à cette sympathique initiative en illuminant chaque soir leur fenêtre ou leur cour et en nous conviant à partager un joyeux moment.





Pour rappel, la Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), et son règlement d'application (RRDBHD), donnent compétence aux communes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation publique doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève <http://ge.ch/e-demarches/manifestations>.

Parcs et promenades

Les propriétaires de chien sont priés de respecter les règles de comportement approprié quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées. De plus, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer dès début janvier et avant le 1^{er} avril la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile (médaille remise gratuitement à la mairie).



Les cavaliers sont instamment priés de ramasser le crottin de leur monture. A cet effet, des poubelles sont mises à disposition à différents endroits dans le village par les Ecuries du Pêcher que je remercie une nouvelle fois pour cette action.

Je vous rappelle que l'entretien des deux giratoires de la Vy-Neuve est effectué par le canton. C'est donc ce dernier qui détermine les plantations qui y sont faites.

La conduite d'eau de la fontaine ayant été reprise dans le cadre des travaux de mise en séparatif, je suis très heureux de vous annoncer que l'eau de la fontaine du Lavoir est dorénavant potable.



Sports

FC Etoile Laconnex



Le club compte un peu plus de 300 joueuses et joueurs répartis dans 12 équipes (2 équipes actives, 2 équipes seniors, 1 équipe féminine et 7 équipes juniors en plus de l'Ecole de football).

Au niveau sportif, l'année 2024 a été marquée par la promotion de notre équipe de seniors qui a réussi à intégrer le groupe champion après une magnifique saison. Les équipes actives ont terminé leur championnat au milieu du classement, en espérant une montée de la 1^{ère} équipe en 3^{ème} ligue pour 2025. Nos équipes juniors ont fait bonne figure dans leur



championnat respectif et ont porté haut la couleur grenat de notre club sur l'ensemble du canton avec de l'envie et du respect. Notre équipe féminine continue de progresser de saison en saison et est bien partie à la trêve d'hiver 2024 pour réaliser le meilleur total de points de son histoire.

Durant le weekend de Pentecôte, une quarantaine de nos juniors (entre E-D-C) ont bénéficié du magnifique soutien financier du Club des 100 pour participer à un tournoi à Bregenz en Autriche et ainsi se confronter à des clubs venant de toute l'Europe. Un moment toujours très fort de la saison qui représente très bien l'ADN du club : convivialité, partage et esprit de famille.

Le club a organisé son 1^{er} repas de soutien en septembre 2024, soirée qui fut une grande réussite avec 120 personnes présentes.

Le comité du FC Etoile Laconnex, et son nouveau président élu en été 2024, se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement, et celui des entraîneurs, repose à 100% sur du bénévolat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet www.fcetoilelaconnex.ch ou par mail : info@fcetoilelaconnex.ch.



Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex peut toujours compter sur la fidélité d'environ 160 membres prêts à aider financièrement notre club de football.

Si vous souhaitez être tenu au courant de ses activités ou le rejoindre, vous trouverez toutes informations utiles à l'adresse suivante : www.fcetoilelaconnex.ch/clubdes100.html.

Autres activités sportives

Avec la collaboration du café « Chez le Docteur », que je remercie vivement, nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population gratuitement des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club**.

Les associations sportives locales offrent toujours de nombreuses possibilités d'activités :

- ◆ Le groupement gymnique
- ◆ L'association des Pony-Games
- ◆ La société de tir
- ◆ Le motocross club Les Meyrinos à Sezegnin
- ◆ L'amicale de pétanque « La Laconnésienne »
- ◆ Le groupement d'aéromodélisme de Genève

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur engagement au bénéfice de nombreuses personnes de Laconnex et des environs.

Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet.

Je félicite également tous les participants à **la course de l'Escalade**. Notre commune a été vaillamment représentée par 64 personnes, dont 21 enfants. La relève sportive semble assurée !



Grande première, le dimanche 28 avril, le tour de Romandie est passé par Laconnex. Un tout grand merci à nos sapeurs-pompiers qui ont tenu une très sympathique buvette, malgré une météo exécrable.

Au mois d'août, la gestion de la buvette du stade a été reprise par la Table d'Océ qui propose dorénavant une petite restauration locale en toute simplicité.

Jeunesse

- ◆ 11 jeunes de notre commune ont atteint leur **majorité** en 2024. Ils ont pu participer à la soirée des promotions citoyennes organisée par le Canton et ont été invités au café « Chez le Docteur » par Jean-Pierre Gantner.
- ◆ **Fonds du 700ème** : la prime de F 1'000 prévue par ce fonds n'a pas été attribuée, faute de candidat.
- ◆ Durant les vacances d'été, dix jeunes de la commune ont pu bénéficier de **jobs d'été** et ont été employés à l'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser les **jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Oana Benetti, Dylan Gay, Lizéa Grillet, Raphaël Jaunin, Enis Krasniqi, Yohan Lau, Titouan Monnier, Maxime Perrin et Mila Zamperini.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) effectuent régulièrement des tournées dans le village pour discuter avec les jeunes, les accompagner dans leurs démarches, assurer une présence éducative et préventive et faciliter la médiation lorsque des problèmes se posent, notamment avec les riverains. La subvention annuelle s'élève à F 9'668. Une sortie rafting sur l'Arve, suivie de grillades, a été organisée le 29 juin en collaboration avec Soral et le **BUPP** et a remporté un franc succès.



Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de F 15 par enfant et par jour.



Société de jeunesse

Cette année, notre société de Jeunesse a organisé, sa soirée raclette, son traditionnel tournoi de pétanque, Lacollywood – ciné drive en plein air, les bals du printemps et d'Halloween et le vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël. Je les remercie vivement de leur engagement pour animer la vie du village.



Aînés

Avec Jean-Pierre Gantner, adjoint, Jean-Luc Baur et Rémi Fouchault, conseillers municipaux, j'ai eu le grand plaisir d'accompagner nos aînés à Martigny pour visiter la Fondation Gianadda et Barryland.

Cette année, le repas de Noël a eu lieu le 22 décembre. Un délicieux repas préparé par Stéphane Taffonneau du Café du Levant et une dégustation de whiskys, brillamment présentés par Bradley Stillwagon que je remercie, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée. Pour remplacer un cadeau de Noël, nos aînés ont offert F 1'200 à l'association Voix Libres, dont l'objectif principal est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines en Bolivie, ainsi que d'améliorer leurs conditions de vie.



Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (**IMAD**) de Bernex et contribue à hauteur de F 11'885 à son fonctionnement.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD au **022 420 20 20** pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile par suite d'une naissance, ainsi que pour un appui en cas de situation familiale difficile.

En outre, depuis cette année, une convention signée avec **Pro Senectute** permet à nos seniors de bénéficier gratuitement de consultations. L'entretien de consultation sociale est mené par un spécialiste soumis au secret professionnel et est ouvert aux seniors et à leur famille, n'hésitez pas à prendre contact au 022 807 05 65.



Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso www.burkina.ch

Durant cette année scolaire, l'effectif du centre de formation, cofinancé depuis 2001 par plusieurs communes de la Champagne dont Laconnex, est de 143 élèves, soit un peu moins que l'année passée, qui sont répartis entre l'enseignement général, la construction métallique et la couture.

Grace au matériel informatique reçu en 2023, chaque élève suit maintenant 2 heures de formation par semaine. La zone de maraîchage, qui permet de cultiver presque toute l'année des légumes de bonne qualité, a été agrandie d'un hectare avec un nouveau forage et permet à 80 nouvelles familles de pouvoir cultiver une parcelle. Quant aux champs, ils sont principalement cultivés par les 3 employés qui travaillent à plein temps.

Actuellement, 53 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons toujours de nouveaux parrains et marraines afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue ! Je vous rappelle qu'un parrainage coûte F 25.- par mois, soit le prix de 7 cafés, pour les frais d'écolage et les repas.

Plusieurs événements, ont permis de récolter des fonds. En mars, nous avons de nouveau accueilli au centre sportif l'orchestre des 3 Chênes, dont 50 musiciens ont offert un magnifique concert. En août, le traditionnel concert de jazz à l'école de Soral a été organisé par Nicolas Hafner. Enfin, à Avusy, déniché par Olivier Goy, c'est un magnifique ensemble de jeunes musiciens qui a présenté un programme de musique de chambre. En juin, la participation à la fête à Soral en vendant des crêpes et des hot-dogs, a permis de faire un joli bénéfice. Et finalement en décembre, l'association a tenu un stand de vente d'artisanat burkinabé lors de la fête de Noël des écoles.





J'aimerais remercier chaleureusement le président de l'association, Philippe Lädemann, ainsi que Victor, le directeur local, qui s'engagent depuis de nombreuses années pour assurer la pérennité du centre et coordonner ses activités.

Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de F 8'000 en Suisse et de F 3'500 à l'étranger.

Routes et mobilité

Afin de sécuriser le cheminement des piétons, notamment des écoliers, sur la route du Coteau, décision a été prise de supprimer les deux places de parking au début de la route et de prolonger le marquage de la bande jaune piétons jusqu'à la place du Four-Banal.

La route du Lavoir a été mise en impasse définitivement au moyen de bacs fleuris.

Les chemins des Breux et de Devens ont fait l'objet d'une réfection complète et les places de parking de l'avenue de Cavoitanne ont été remises en état.





Transports publics

Lors de sa séance du 4 septembre 2023, le conseil municipal a décidé d'attribuer F 100 pour l'achat d'un abonnement annuel TPG par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire, ainsi qu'à nos aînés. Ce sont ainsi 31 jeunes et 10 aînés de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours, pour un montant de F 2'375, au financement du réseau **NOCTAMBUS** qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soir. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur www.noctambus.ch.

Notre commune bénéficie du **tpgFlex**, le nouveau service de bus à la demande dans la région de la Champagne qui dessert les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral ainsi que Viry (France), pour les relier entre elles et pour leur offrir une connexion à la gare de La Plaine (Dardagny) et, depuis peu, également aux arrêts Bernex-Vailly et ZIPLO. En dehors des heures de pointe, vous commandez votre course sur l'application dédiée, la navette vient vous chercher et vous dépose à l'arrêt choisi. Vous trouverez toutes les informations sur le site des TPG.

Nouveauté dès le 19 août, du lundi au vendredi, la ligne 83 qui relie Viry (F) à Satigny permet d'accéder rapidement au tram à Bernex-Vailly et passe à une fréquence de 15 minutes aux heures de pointe et de 30 minutes aux heures creuses. Pour les horaires, veuillez vous référer au site des TPG.

Assainissement

De janvier à juin, l'entreprise Cuénod a réalisé les travaux de construction des canalisations sur la route de la Maison-Forte entre le chemin des Méandres et le giratoire nord d'entrée du village. Les transports publics et le trafic ont dû être déviés sur la Vy-Neuve. Nous avons en outre profité de l'ouverture totale de la route pour faire procéder à la mise en souterrain de l'éclairage public aérien sur le haut de Maison-Forte. Avec cette étape, la première phase de la mise en séparatif du réseau secondaire communale est maintenant terminée.

Il s'agira dans les prochaines années de compléter ce nouveau réseau par la construction des canalisations pour les secteurs Lavoir, Bossattier, Coteau, Quarts et Méandres. Cette deuxième phase fera l'objet d'un nouvel appel d'offres et d'une forte coordination avec les SIG qui rénoveront en parallèle leurs infrastructures d'alimentation en électricité et eau potable. Swisscom, également partenaire de la commune, s'est engagée à étudier la possibilité de supprimer autant que possible les poteaux télécom encore existants. Le conseil municipal sera saisi d'une délibération pour valider le financement de cette deuxième opération d'importance, y compris les principes qui ont prévalu jusqu'à présent quant au subventionnement des raccordements privés.





Protection de l'environnement

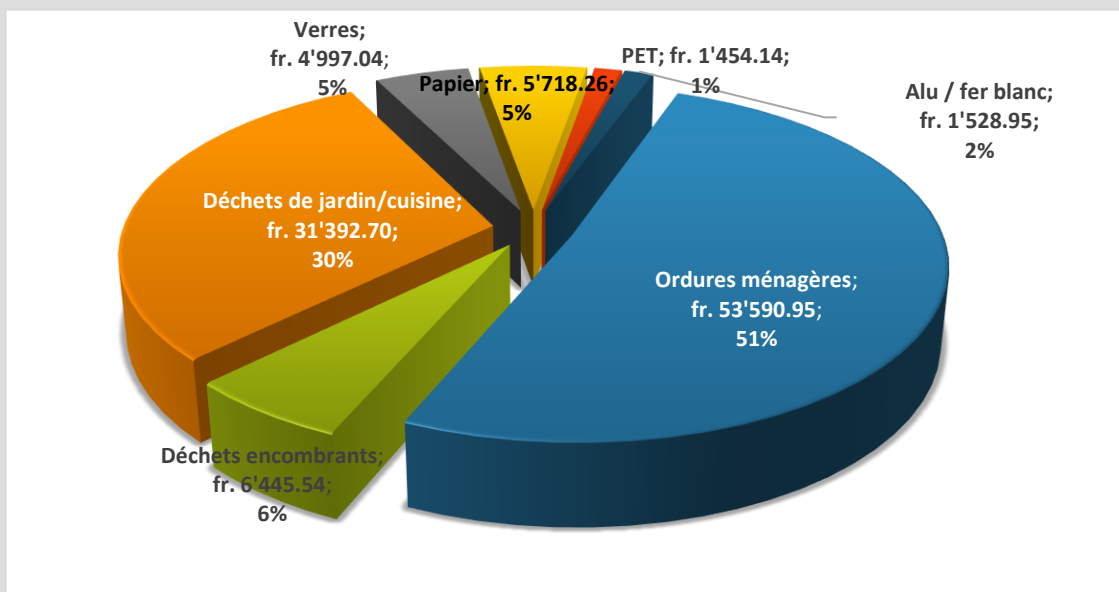
Gestion des déchets

Notre commune contribue toujours très efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet quasi 77% de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés par habitant continue de diminuer.

Conformément à la législation fédérale et cantonale, les communes genevoises doivent mettre en œuvre des mesures afin d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets. Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage durant l'année et ce sont **15.58 tonnes** qui leur ont été facturées pour un montant de **F 4'958**.

Statistiques

Types de déchets	2021		2022		2023		2024	
	Tonnage	par hab. (en kg)	Tonnage	par hab. (en kg)	Tonnage	par hab. (en kg)	Tonnage	par hab. (en kg)
Ordures ménagères	94.36	136.95	91.09	128.47	89.94	133.04	83.31	117.34
Déchets encombrants	11.78	17.10	14.26	20.11	12.55	18.57	16.45	23.17
Déchets de jardin/cuisine	105.81	153.57	81.19	114.51	93.28	137.99	105.66	148.82
Verres	49.32	71.58	44.90	63.30	35.44	52.43	76.00	107.04
Papier	46.84	67.98	39.00	55.01	34.84	51.54	68.79	96.89
PET	2.47	3.58	2.38	3.36	2.18	3.22	2.28	3.21
Alu/fer blanc	1.67	2.42	1.81	2.55	1.24	1.83	1.82	2.56
Capsules de café	1.74	2.53	2.82	3.97	1.39	2.05	1.14	1.61





Vidéosurveillance

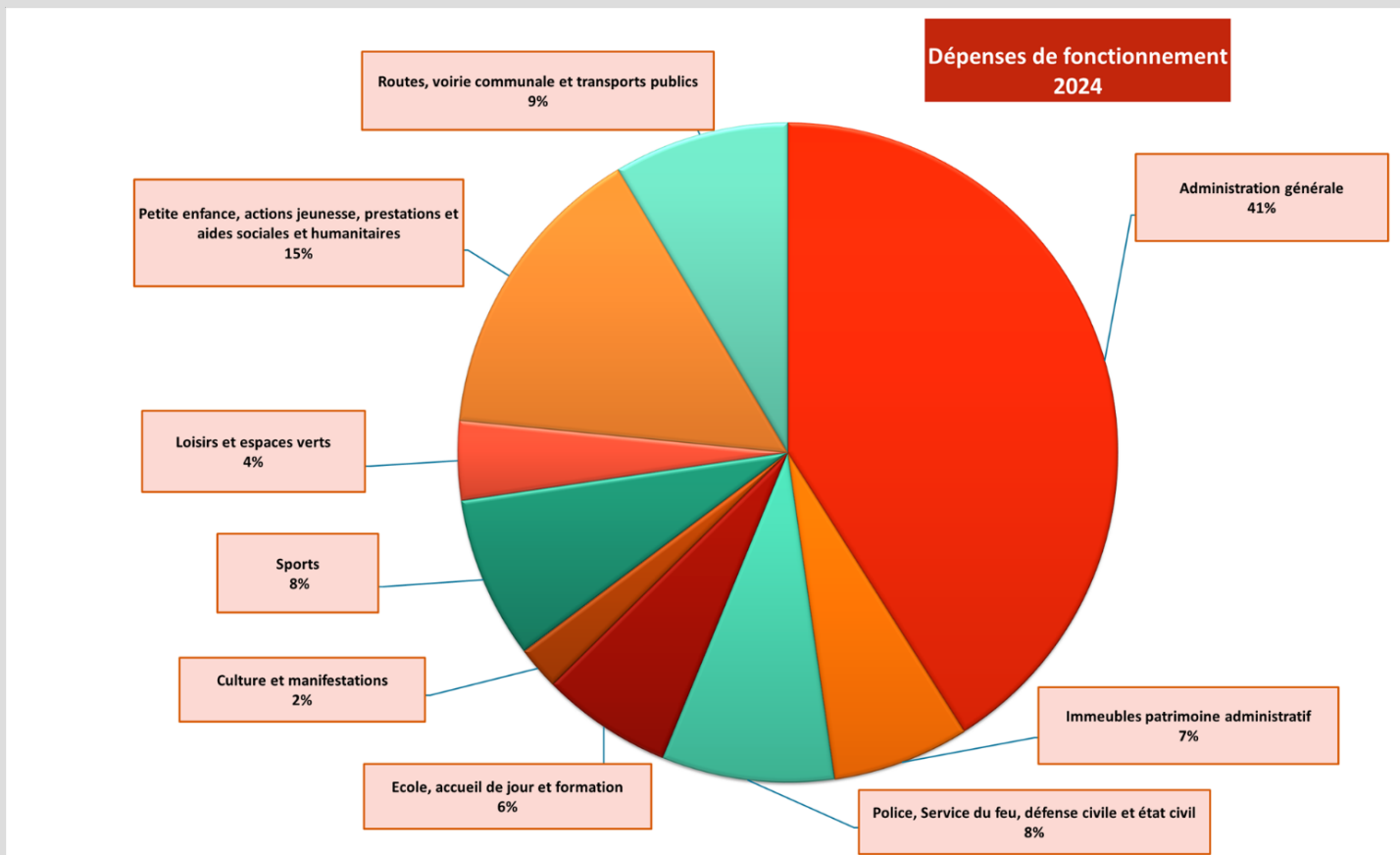
Afin de lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages fréquents, la vidéosurveillance est installée à la déchetterie depuis 2022. Un règlement précise les limites et conditions d'utilisation des images, conformément à l'article 42 de la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles).

Ce dispositif est utilisé de manière proportionnée par la mairie qui a ainsi pu retrouver quelques auteurs de dépôts inappropriés. De manière générale, la commune a constaté l'effet dissuasif de cette installation, puisqu'aucune infraction importante n'a été constatée.

Comptes communaux

Le résultat des comptes 2024 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	2'644'220.87 F
<i>dont amortissements</i>	689'437.37 F
Revenus de fonctionnement	2'960'448.53 F
Excédent de revenus	316'227.66 F
Investissements nets	1'075'403.34 F
Centimes additionnels	44





Annexes

- **Rapport de l'organe de révision**
- **Bilan**
- **Compte de résultat échelonné**
- **Investissements**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE LACONNEX

Genève, le 17 avril 2025

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE LACONNEX comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE LACONNEX, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Anthony Conte
Expert réviseur agréé

BILAN AU		31 décembre 2023	31 décembre 2024
1	Actif	23 277 215.31	24 144 253.71
10	Patrimoine financier	16 795 218.53	17 276 290.96
100	Disponibilités et placements à court terme	974 629.79	1 454 103.84
101	Créances	915 302.34	843 931.92
104	Actifs de régularisation	139 861.75	168 790.55
107	Placements financiers	330 300.00	374 340.00
108	Immobilisations corporelles PF	14 390 284.00	14 390 284.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	44 840.65	44 840.65
14	Patrimoine administratif	6 481 996.78	6 867 962.75
140	Immobilisations corporelles du PA	7 584 077.80	8 303 817.81
145	Participations, capital social	344 820.45	344 820.45
146	Subventions d'investissements	283 509.03	387 248.58
148	Amortissements complémentaires cumulés	1 730 410.50-	2 167 924.09-
2	Passif	23 277 215.31	24 144 253.71
20	Capitaux de tiers	3 827 989.90	4 378 800.64
200	Engagements courants		115 475.94
204	Passifs de régularisation	131 035.32	359.85
205	Provisions à court terme	232 113.93	218 124.20
206	Engagements financiers à long terme	3 420 000.00	4 000 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	44 840.65	44 840.65
29	Capital propre	19 449 225.41	19 765 453.07
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	1 106 167.10	1 449 811.95
291	Fonds enregistrés comme capital propre	143 013.00	142 917.00
299	Excédent/découvert du bilan	18 200 045.31	18 172 724.12

BILAN

Description	Comptes 31.12.2023	Budget 2024	Comptes 31.12.2024
Charges d'exploitation	1 848 938.14	2 519 617.00	1 978 111.03
30 Charges de personnel	423 520.05	569 700.00	511 941.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	779 783.08	1 149 400.00	754 603.10
33 Amortissements du patrimoine administratif	207 996.79	235 563.00	209 037.98
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	431 216.22	559 954.00	495 469.05
37 Subventions redistribuées	6 422.00	5 000.00	7 059.00
Revenus d'exploitation	1 846 701.95	2 174 289.00	2 217 397.47
40 Revenus fiscaux	1 594 873.52	1 672 216.00	1 670 299.37
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	76 040.02	63 500.00	105 412.29
43 Revenus divers			0.25
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	169 366.41	433 573.00	434 626.56
47 Subventions à redistribuer	6 422.00	5 000.00	7 059.00
Résultat d'exploitation	2 236.19-	345 328.00-	239 286.44
34 Charges financières	154 656.22	282 500.00	228 596.25
44 Revenus financiers	757 771.31	678 158.00	743 051.06
Résultat financier	603 115.09	395 658.00	514 454.81
RESULTAT OPERATIONNEL	600 878.90	50 330.00	753 741.25
38 Charges extraordinaires	241 296.36	27 357.00	437 513.59
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	241 296.36-	27 357.00-	437 513.59-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	359 582.54	22 973.00	316 227.66

		Comptes au 31.12.2023	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	28 300.00	24 500.00	24 500.00
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	28 300.00	24 500.00	24 500.00
56	Subventions d'investissements propres - FIDU	28 300.00	24 500.00	24 500.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	103 254.81		
	TOTAL RECETTES	185 000.00		
34	Sports et loisirs			
	TOTAL DEPENSES	103 254.81		
	TOTAL RECETTES	185 000.00		
50	Immobilisations corporelles (rénovation terrains stade)	103 254.81		
63	Subventions d'investissements acquises (subv rénovation terrains stade)	185 000.00		
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	82 886.15	480 000.00	431 360.39
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	82 886.15	480 000.00	431 360.39
50	Immobilisations corporelles - rénovation routes et éclairage	82 886.15	480 000.00	431 360.39
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	1 320 968.90	900 000.00	619 542.95
	TOTAL RECETTES	18 275.50		
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES	1 320 968.90	900 000.00	619 542.95
	TOTAL RECETTES	18 275.50		
50	Immobilisations corporelles - construction séparatif	1 320 968.90	700 000.00	497 417.60
56	Subventions d'investissements propres - raccordements privés		200 000.00	122 125.35
63	Subventions d'investissements acquises (prélèvement Fonds taxe écoulement)	18 275.50		
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	1 535 409.86	1 404 500.00	1 075 403.34
	TOTAL RECETTES	203 275.50		
		1 332 134.36	1 404 500.00	1 075 403.34